EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Simon POURRET à Marion CANALES, Dominique ADENOT à Grégory BERNARD, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Olivier BIANCHI, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Luc BLANC, Dominique ROGUE-SALLARD à Nicolas BONNET, Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Jérôme AUSLENDER et quitte la séance avant le vote de la question n°52.

Rapport N° 3

CESSION DE DROITS D'USAGE DE LICENCES INFORMATIQUES POUR LE SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS DE CLERMONT COMMUNAUTÉ

Dans le cadre de la création du service commun au 1er juillet 2015 par Clermont Communauté pour l'instruction des autorisations du droit des sols prévu par l'article L 5211-4-2 du code général des collectivités territoriales, huit agents communaux vont être transférés.

Actuellement, ils utilisent pour l'instruction des dossiers des logiciels développés par la Société OPERIS (ex Appia) dont l'autorisation d'usage dans ce cadre a été achetée par la Ville en 2000.

Ces logiciels permettent une gestion globale des dossiers et un accès aux bases de données des propriétés foncières.

Afin d'assurer la continuité du service après le 1er juillet 2015, il est nécessaire de céder à Clermont Communauté le droit d'usage de la quote-part des licences informatiques dont la Ville n'aura plus l'usage après intégration du service commun (12 licences sur 23 + les licences associées : serveur, « business object » etc…).

Cette cession vous est proposée à titre gratuit dans la mesure où les licences ont été comptablement amorties.

La Ville conservera une partie des licences (11 licences) destinées notamment à l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner et aux cessions et acquisitions foncières.

Pour adapter l'outil informatique aux nouvelles missions du service commun, Clermont Communauté souscrira les contrats de maintenance et de développement auprès de la Société OPERIS.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accepter cette cession à titre gratuit et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et actes nécessaires à sa mise en œuvre.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 mai 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Grégory BERNARD